



N° 11084 * 26

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD
(2025)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.01.2024 et clos le : 31.12.2024 Régime simplifié d'imposition
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal
 Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SARL DELICE TROIS MOULINS Adresse du siège social: C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN
 3 ALLEE SAINTE LUCIE
 SIRET : 81474930500011 123 378
 le téléphone : 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 Adresse du principal établissement: C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN
 3 ALLEE SAINTE LUCIE
 92130
 ISSY LES MOULINEAUX Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit 33 864
 Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées art. 238 quindecies
 Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art.44 sexies Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
 France ruralités revitalisation (FRR), art. 44 quindecies A Zones franches d'activités nouvelle génération art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art. 44 octies A Sociétés d'investissements immobiliers cotées Autres dispositifs
 Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé INFORCE Expert

Vous devez obligatoirement souscrire votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

CAB LY SENG VENG
 EXPERT COMPTABLE
 6 AV DE CHOISY
 75013 PARIS

Nom et adresse du conseil :

Visa : OGA/OMGA Viseur conventionné Examen de conformité fiscale (ECF) Nom et adresse du prestataire :
 Norm et adresse : N° d'agrément du CGA, de l'OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné SIREN :

Identité du déclarant

Date : 31.03.2025 Lieu : ISSY LES MOULINEAUX

Qualité et nom du signataire

MME JIN
GERANTE

G | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions **1** payées par la société elle-même (a) | payées par un établissement chargé du service des titres (b)

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **2** (c)

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées (d)

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) **3** (e), (f), (g), (h)

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI **4** (i)

Montant des revenus réparés **5** total (a à h)

H | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en vertu de son affecté à titre effectif

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

à titre de traitements émoluments et indemnités

à titre de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Remboursements

1 2 3 4 5 6 7 8

I | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans le DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés **1**

63 819

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les P.V.L.T. de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages **2**

RÉMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

0 % 15 % 19 %

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



Désignation de l'entreprise			SARL DELICE TROIS MOULINS			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise			C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE 92130 ISSY LES MO						
SIRET			8 1 4 7 4 9 3 0 5 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois*			12		Durée de l'exercice précédent*			12	
						Exercice N clos le 31.12.2024			
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012				
		Autres*	014		016				
	Immobilisations corporelles*		028	118 688	030	101 074		17 614	
	Immobilisations financières* (1)		040	9 279	042			9 279	
	Total I (5)		044	127 967	048	101 074		26 893	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises*	060	2 350	062			2 350	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070				
		Autres* (3)	072	12 752	074			12 752	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	18 987	086			18 987	
	Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	34 089	098			34 089		
Total général (I + II)			110	162 056	112	101 074		60 982	
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					20 000	
	Écarts de réévaluation		124						
	Réserve légale		126						
	Réserves réglementées*		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * (131))		132						
	Report à nouveau		134					(133 515)	
	Résultat de l'exercice		136					(33 864)	
	Subventions d'investissement		137						
	Provisions réglementées		140						
Total I		142					(147 379)		
Provisions pour risques et charges		Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					116 594	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA (169) 3 421)		172					23 199	
	Comptes courants d'associés		173					68 568	
	Autres dettes		175						
	Produits constatés d'avance		174						
Total III		176					208 361		
Total général (I + II + III)			180				60 982		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018	
A - bis du Code général des impôts		Formulaire obligatoire (article 302 septies)	
Designation de l'entreprise		SARL DELICE TROIS MOULINS	
Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31.12.2024	
210	Ventes de marchandises*	209	dont export et livraisons intracommunautaires
214	Production vendue	215	biens
169 163		217	
218	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production	
222	Production immobilisée*		
224	Production d'exploitation reçue		
226	Subventions d'exploitation reçues		
230	Autres produits		
232	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	169 163	
234	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	51 949	
236	Variation de stock (marchandises)*	1 870	
238	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	1 269	
240	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		
242	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier :)	62 606	
244	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	244 (1 987)	
250	Rémunérations du personnel*	250	
252	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	
254	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al. 3 du CGI)	254 (255)	
256	Dotations aux provisions	256	
262	Autres charges	259	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*
264		260	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles
264	Total des charges d'exploitation (II)	264 203 027	
270	Produits financiers (III)	270 (33 864)	
294	Produits exceptionnels (IV)	294	
300	Charges exceptionnelles (VI)	300	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)
		347	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
306	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	
310	2 - BÉNÉFICE OU PÉRIE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310 (33 864)	
314	B - RÉSULTAT FISCAL	314	
312	Report sur le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	
316	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
318	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
322	Provisions non déductibles*	322	
324	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	
330	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	330	248
		348	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*
		249	Part des loyers dispensés de crédit-bail immobilier et de levée d'option réintégration (art. 239 sexies D)
336	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	336	
338	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	338	
342	Entreprise nouvelle (44 sixies)	342	987
		346	ZFU-TE (44 octies et octies A)
		347	JEI (44 sixies A)
		348	ZRR (44 quindies)
		349	France traitées revalorisation (FRR) (44 quindies A)
		350	Investissements et souscription
		351	Zone de développement prioritaire outre-mer
		352	BUD (44 sixies)
		353	Créance due au report en arrière du déficit
354	Déductions	354	999
356	Dont divers	356	999
360	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies A)	360	
362	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies B)	362	
364	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies C)	364	
366	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies D)	366	
368	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	368	
370	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	370	
372	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies G)	372	
374	Déficit de l'exercice reporté en arrière*	374	
376	Déficits antérieurs reportables* : 231 618	376	
378	Dont imputés sur le résultat :	378	
380	Bénéfice col. 1	380	
382	Déficit col. 2	382	
384	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	384	
386	Bénéfice col. 1	386	
388	Déficit col. 2	388	
390	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	390	
392	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	392	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	20 000	412		414	20 000	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	23 018	442		444		446	23 018				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	95 670	452		454		456	95 670				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	9 279	482		484		486	9 279				
TOTAL		490	147 967	492		494	20 000	496	127 967				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	495		497		498		499					
	Autres	500	20 000	502		504	20 000	506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 018	532		534		536	23 018				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	68 489	542		544	9 567	546	78 056				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	111 507	572		574	9 567	576	20 000	578	101 074		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

© 2025 INFORCE s.a.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL DELICE TROIS MOULINS Néant <input type="checkbox"/> *		I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
A NATURE DES PROVISIONS Montant au début de l'exercice Augmentations : dotations de l'exercice Diminutions reprises de l'exercice Montant à la fin de l'exercice		600 601 602 603 604 605 606 607 610 612 620 622 630 632 634 640 642 644 646 650 652 654 660 666 680 682 684 686	
Provisions réglementées Dont majorations exceptionnelles de 30% Amortissements dérogatoires		600 601 602 603 604 605 606 607 610 612 620 622 630 632 634 640 642 644 646 650 652 654 660 666 680 682 684 686	
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		630 640 650 660 680 682 684 686	
B LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES MOUVEMENTS AFFECTANT Dotations Reprises		681 683 700 705 710 715 720 725 730 735 740 745 750 755 760 765 770 775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle) Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes 1 2 Terrains 3 Constructions 4 Inst. techniques mat. et outillage 5 Inst. générales agen- cements amén. div. 6 Matériel de transport 7 Autres immobilisations corporelles TOTAL 770		780	
II DÉFICITS REPORTABLES Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) 982 Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI) 982bis Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982ter Déficits imputés 983 Déficits reportables 984 Déficits de l'exercice 860 Total des déficits restant à reporter 870 265 482		982 982bis 982ter 983 984 860 870 265 482	
IV DIVERS Primes et cotisations dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI 325 dont cotisations facultatives Madelin 381 complémentaires facultatives dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 327 Cotisations personnelles dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS 326 380 N° du centre de gestion agréé 388 Montant de la TVA collectée 374 Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 378 Montant des prélèvements personnels de l'exploitant 399 Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice 398 Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI 397		325 381 326 380 388 374 378 399 398 397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, l'opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE
DGFIP N° 2033-E-SD 2025

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL DELICE TROIS MOULINS										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le :		01.01.2024		et clos le :		31.12.2024		Durée en nombre de mois		1	2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectifs moyens du personnel * :										376		3			
dont apprentis										657					
dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE															
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108		169 163			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
TOTAL 1										106		169 163			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
TOTAL 2										144					
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)															
Achats										121		61 403			
Variation négative des stocks										145		1 870			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125		8 549			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante										150					
TOTAL 3										152		71 822			
IV – Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137		97 341	
V – Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117		97 341			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre															
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) le cas échéant ajusté à 12 mois										169 163		Effectifs au sens de la CVAE * 023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026					
Période de référence										024		0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4			
Date de cessation										186		/ / / / / / / / / /			

© 2025 INFORCE s.a.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

⑥

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024 SIREN 8 1 4 7 4 9 3 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DELICE TROIS MOULINS

ADRESSE (voie) C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

901	0	NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES MORALES DE L'ENTREPRISE	902	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES
903	4	PERSONNES PHYSIQUES OU ACTIONNAIRES	904	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES
905	4	TOTAL DES LIGNES 901 + 903	906	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Nb de parts ou actions % de détention

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Nb de parts ou actions % de détention

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Nb de parts ou actions % de détention

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Nb de parts ou actions % de détention

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR

Nom de famille JIN

Prénom(s) Changuang

Nom d'usage % de détention 25.00

Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 07.11.57 N° Département 99 Commune Zhejiang Pays CH

Adresse : N° 7 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières Sur Seine Pays FR

Titre (2) MME

Nom de famille GU

Prénom(s) Chunlian

Nom d'usage JIN % de détention 25.00

Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 09.05.63 N° Département 99 Commune YONGJIA Pays CH

Adresse : N° 7 Voie rue Robert Lavergne

Code Postal 92600 Commune Asnières sur Seine Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'am. III au C.G.L.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

⑦

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(1)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024 SIREN 8 1 4 7 4 9 3 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DELICE TROIS MOULINS

ADRESSE (voie) C.COMMERCIAL LES 3 MOULIN 3 ALLEE SAINTE LUCIE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Code Postal		Commune		Pays	
N° SIREN (si société établie en France)													
Adresse :													

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD